|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

L’Agence des Participations de l’Etat lance une consultation en vue de la conclusion d’un marché public ayant pour objet d’assister et conseiller l’Etat, actionnaire unique d’EDF, en matière de conseil financier dans le cadre des travaux relatifs :

* au programme du NNF ;
* à l’évolution du cadre applicable à l’exploitation des barrages hydrauliques français ;
* au financement du programme de renouvellement des installations de l’aval du cycle nucléaire.

Si vous souhaitez participer à cette consultation, vous voudrez bien nous retourner l’engagement de confidentialité ci-joint dûment complété et signé, dans les conditions et conformément aux exigences indiquées dans le règlement de la consultation joint au dossier de consultation.

De :

A : Agence des Participations de l’Etat

139 rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12

A l’attention du Commissaire aux participations de l’Etat

*[Lieu], le [date]*

**Engagement de confidentialité**

Monsieur,

Dans le cadre de notre participation à la procédure de mise en concurrence en vue de l’attribution d’un marché public (ci-après le « Marché ») portant sur une mission de conseil financier visant à accompagner L’Etat dans le cadre du suivi et des réflexions stratégiques sur l’avenir du Groupe EDF, l’Agence des Participations de l’Etat (ci-après l’« ***APE***») sera amenée à nous transmettre, par écrit et oralement, des éléments et informations dont nous reconnaissons par la présente la nature strictement confidentielle.

Il est entendu que la mission de conseil financier que nous serions amenés à réaliser au bénéfice de l’APEreste subordonnée à la signature d’un marché public, distinct du présent engagement de confidentialité, transmis par l’APE.

Pour les besoins du présent engagement de confidentialité, le terme « ***Information Confidentielle*** » désigne toute information, document ou donnée de quelque nature que ce soit, notamment financière, juridique, technique, technologique, industrielle, scientifique, commerciale, protégée ou non, protégeable ou non par un droit de propriété intellectuelle, qui nous sera communiquée, sous quelque forme que ce soit (notamment par oral, lors d’entretiens, de discussions ou réunions, visuellement, par écrit ou sous forme électronique) et quel qu’en soit le support, directement par l’APE ou indirectement par le Groupe EDF et leurs conseils respectifs, dans le cadre du Marché ainsi que toutes copies, reproductions ou informations dérivées des Informations Confidentielles.

Le terme Information Confidentielle inclut notamment les plans, spécifications, procédés, savoir-faire, idées, méthodes, études, logiciels, projections financières, business plan, politiques de prix, nom de clients ou partenaires existants ou potentiels.

Il est expressément convenu que constituent également des Informations confidentielles l’existence même et les termes de la mission de conseil financier qui pourrait nous être confiée par l’APE ainsi que tout échange, en rapport avec la mission, avec l’APE ainsi que ses éventuels autres conseils.

Les Informations Confidentielles ne comprennent pas les informations (i) qui sont ou viendraient à être disponibles et connues du public sans que cela ne résulte d’une violation du présent engagement (a) par nous ou par l'un de nos collaborateurs, mandataires, représentants, dirigeants, administrateurs, salariés ou personnels incluant ceux de toute société que nous contrôlons directement ou indirectement, qui nous contrôle directement ou indirectement ou sous le contrôle commun d'une autre personne ou entité ou qui exerce sur nous un contrôle commun avec une autre personne ou entité (ci-après les « ***Personnels*** ») (b) par les conseils externes que nous pourrions décider de nous adjoindre ( ci-après les « ***Représentants Externes*** » et, collectivement avec les Personnels, les « ***Personnes Liées*** ») ou (ii) qui ont été licitement mises à disposition ou transmises, à nous ou nos Personnes liées, par un tiers non tenu, à notre connaissance ou celle de nos Personnes Liées, par une obligation de confidentialité envers l’APE pour ce qui concerne les informations divulguées ou (iii) qui sont déjà connues de nous ou de nos Personnes Liées, cette connaissance préalable pouvant être démontrée par l’existence de documents appropriés dans nos dossiers ou (iv) qui ont été développées de manière indépendante et de bonne foi par nous ou nos Personnes Liées n’ayant pas eu accès aux Informations Confidentielles sous réserve d’en apporter la preuve.

Nous nous engageons à ce que les Informations Confidentielles demeurent strictement confidentielles et qu'elles ne soient pas divulguées, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par nous, ou par les nos Personnes Liées (tel que ce terme est défini ci-dessus), ni utilisées par nous, ou nous Personnes Liées à des fins autres que dans le cadre de l’exécution éventuelle du marché par nous sauf dans le cas où une telle divulgation est rendue obligatoire par la loi ou une décision de justice ou sur demande d’une autorité de régulation ou de supervision financière sous réserve d’apporter la preuve de cette demande à l’APE, ou si ces informations sont devenues publiques par ailleurs.

Sauf dispositions contraires de la présente et sauf autorisation préalable et écrite de l’APE, nous nous engageons en notre nom, et au nom des Personnes Liées dont nous nous portons fort à ne pas divulguer, directement ou indirectement, à qui que ce soit, le fait que des Informations Confidentielles nous ont été communiquées, que des réflexions ont eu lieu ou sont en cours concernant l’état d’avancement des réflexions en lien avec l’objet du Marché.

Par ailleurs, nous nous engageons à ne divulguer les Informations Confidentielles qu'aux seules Personnes Liées dont l’accès à ces informations est strictement nécessaire pour l’éventuel réalisation des missions attendues dans le cadre du Marché. Le nombre de ces Personnes Liées devra être limité au strict nécessaire. Nous ferons savoir aux Personnes Liées que ces informations sont de nature strictement confidentielle et nous nous porterons fort de ce que les Personnes Liées respecteront les obligations prévues dans le présent engagement de confidentialité. Nous établirons, tiendrons à jour et remettrons à l’APE, si elle en fait la demande par écrit, une liste nominative des Personnes Liées impliquées dans le cadre de la réalisation des missions objet Marchéauxquelles les Informations Confidentielles auront été divulguées. Dans l’hypothèse où le règlement européen n°596/2014 sur les abus de marché trouverait à s’appliquer, cette liste sera établie dans un format conforme aux exigences du règlement susvisé et de toute règle ou réglementation qui en découle. Cette lise sera remise, le cas échéant après mis à jour, à l’APE, dans les meilleurs délais, à chaque fois qu’elle en fera la demande.

Nous nous engageons à protéger les Informations Confidentielles dans des conditions adéquates à cet impératif de confidentialité et avec le même degré de précaution que nous accordons à nos propres informations confidentielles de même importance et en prenant des mesures au moins identiques à celles que nous prenons s’agissant de nos propres informations confidentielles, pour assurer la confidentialité et protection des Informations Confidentielles notamment contre le vol, les utilisations, divulgations et/ou reproductions non autorisées.

Dans le cadre de la présente lettre, nous nous engageons à respecter la législation en vigueur applicable en France aux traitements de données à caractère personnel et en particulier le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « ***RGPD*** »). S’agissant des traitements de données à caractère personnel que nous mettons en œuvre dans le cadre de la présente lettre ou auxquelles nous aurons accès pour les besoins de la réalisation éventuelle de la mission de conseil financier au bénéfice de l’APE, nous reconnaissons que nous agirons en tant que responsable de traitement (au sens de la réglementation relative à la protection des données applicable) en ce qui concerne les données personnelles. En conséquence, nous serons individuellement responsables du respect de l’ensemble des obligations qui nous incombent en vertu de cette réglementation.

Si nous-mêmes ou l'une des Personnes Liées se trouvait dans l'obligation légale ou réglementaire de divulguer l'une des Informations Confidentielles à des tiers, l’APE en serait dans les plus brefs délais, dans la mesure où c’est légalement permis, préalablement informée par écrit, étant précisé que nous prendrions toutes mesures afin de limiter le contenu de semblable révélation au strict minimum permettant de satisfaire à cette obligation.

Nous reconnaissons en outre que les Informations confidentielles qui nous seront communiquées ne nous confèrent aucun droit de propriété. Aucune stipulation du présent engagement de confidentialité ne saurait être interprétée comme (i) impliquant un transfert de droits, de quelque nature que ce soit, à notre profit ou (ii) nous octroyant un quelconque droit d’exploitation des Informations Confidentielles.

Toutes les Informations Confidentielles, y compris l’ensemble des documents préparés par l’APE (ou ses éventuels autres conseils) ou en sa possession, qui nous seraient communiqués notamment dans le cadre de la mission, devront être retournés dans les meilleurs délais à l’APE sur simple demande écrite de sa part. Nous nous engageons par la présente à ne conserver aucune copie des documents restitués, quel qu’en soit le support, à l’exception de celles (i) qui seraient strictement nécessaires au respect des dispositions légales et réglementaires auxquelles nous sommes soumis ou (ii) résultant de la mise en œuvre de procédures d’archivage automatisées.

Sur demande écrite de l’APE, nous supprimerons, sous réserve des exceptions susmentionnées, les Informations Confidentielles de nos systèmes informatiques ainsi que de ceux des Personnes Liées, et fournirons à l’APE une confirmation écrite en ce sens.

Dans l’hypothèse où nous ne serions pas retenus en qualité de conseil financier de l’APE, nous nous engageons, en notre nom et au nom des Personnes Liées, à maintenir strictement confidentiel l’ensemble des Informations Confidentielles communiquées par l’APE et à ne prendre aucune mesure qui viserait à utiliser les Informations Confidentielles en violation des stipulations des présentes. Sauf à ce que ce soit expressément interdit par une disposition légale ou règlementaire à laquelle nous sommes soumis, nous fournirons à l’APE, sur simple demande, toute information lui permettant de vérifier le respect du présent engagement de confidentialité.

Si nous étions retenus par l’APE pour la mission de conseil financier, nous nous engageons, dès à présent, à ne pas effectuer de missions sur un sujet en rapport direct ou indirect avec les prestations objet du Marché (que ce soit auprès d’EDF, ses filiales ou de tout tiers) susceptible de générer un conflit d’intérêts, sauf accord express et préalable de l’APE.

Les engagements pris dans le cadre de la présente lettre sont irrévocables, demeureront en vigueur et porteront tous leurs effets que nous soyons ou non retenus par l’APE en qualité de conseil financier en vue de la réalisation des prestations objet du Marché.

Le présent engagement de confidentialité prendra fin à l’expiration d’un délai de trois ans à compter de la plus tardive des deux dates entre (i) la date de sa signature ou (ii) la date d’échéance du Marché.

Les dispositions de la présente lettre sont régies par le droit français.

Nous indiquons notre acceptation des termes ci-dessus en retournant à l’APE la présente lettre dûment signée.

Signature pour acceptation,

Par : [*nom/prénom*]

Qualité : [*titre*]

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_